

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de l'UIC ou de l'UFIP.

OBJECTIFS

- ◆ Etre capable de repérer les risques liés à l'activité industrielle et ceux induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.
- ◆ Appliquer le contenu du plan de prévention et des procédures associées, et réagir en cas de situations dégradées.
- ◆ Garder un comportement responsable en matière de sécurité.

PROGRAMME :

- ◆ **RAPPELS FONDAMENTAUX**
 - * Evaluation des connaissances (QCM 10 questions)
 - * Notions de danger, exposition, risque, accident, maladie professionnelle...
 - * Origines des accidents du travail
 - * Risques de coactivité
 - * Nécessité de s'organiser dans le travail
 - * Evolution des taux de fréquence et de taux de gravité
 - * Statistiques nationales/régionales par branches d'activité
- ◆ **LES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION**
 - * Revue du programme N1 en tenant compte des points faibles identifiés lors du QCM de début de formation
 - * Présentation des statistiques et des domaines ayant fait l'objet d'une évolution depuis 3 ans (dont réglementation)
- ◆ **ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS**
 - * Présentation des procédures et consignes: sur la base d'une étude de cas.
- ◆ **COMPORTEMENT ET RESPONSABILITE DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1**
 - * Identification de comportements positifs face au risque et de comportements à risque, à partir d'un exercice, d'un film, ...
 - * Rappel des responsabilités de chacun à partir d'exemples de jurisprudences
 - * Rappel sur le comportement à adopter en cas de situation dégradée
- ◆ **CONCLUSION**

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, habilité par l'UIC, expérimenté dans la prévention des risques sur sites industriels et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel (notamment dans les industries chimiques, pétrochimiques et les raffineries).

PRE-REQUIS:

- ◆ Maîtrise de la langue française (pour les stagiaires étrangers, prévoir un traducteur).
- ◆ Avoir un certificat N1 en cours de validité.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

12 personnes par session (avec un maximum de 15)

DUREE DE LA FORMATION :

1 jour (7 heures)

EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Cette formation fait l'objet d'un contrôle de connaissances par QCM, suivi d'une correction collective.
- ◆ Une attestation de stage est remise à l'issue de la formation. En cas de réussite au QCM, une carte est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation.
- ◆ La validité de la formation est de 3 ans.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.